



la Gazette ASTÉRIENNE

NUMÉRO 01

tri
mestriel
JUILLET
2026

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE SAINT-ASTIER



Jacques AUDOUIN, Maire de Saint-Astier

édito

Chères Astériennes,
chers Astériens,

Voilà maintenant quatre mois que la nouvelle équipe municipale est au travail, au service de notre commune. Ces premières semaines ont été marquées par de nombreuses rencontres, la découverte approfondie des dossiers en cours mais aussi par une volonté d'agir avec sérieux, proximité et engagement pour l'intérêt général.

Le maire, les adjoints et l'équipe municipale tiennent à remercier chaleureusement les habitants pour leur accueil, leurs échanges et les nombreux témoignages de confiance reçus depuis le début du mandat. Être à l'écoute de chacun, entendre les attentes comme les préoccupations du quotidien demeure une priorité essentielle.

Durant ces premières semaines, plusieurs chantiers ont été engagés ou poursuivis : suivi des projets municipaux, rencontres avec les associations, échanges avec les acteurs économiques et culturels, préparation des manifestations à venir, entretien du cadre de vie et accompagnement des services municipaux dans leurs missions quotidiennes.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans un esprit de dialogue, de transparence et de travail collectif. Chaque élu apporte son énergie, ses compétences et son attachement à notre commune pour faire avancer les projets utiles à tous dans le respect des équilibres budgétaires et des réalités locales.

Nous savons que beaucoup reste à accomplir mais ces quatre premiers mois confirment une conviction : que c'est tous ensemble avec les Astériens, les associations, les commerçants, artisans et entreprises, les bénévoles et le personnel municipal que nous construirons l'avenir de notre ville.

La municipalité restera pleinement mobilisée, avec simplicité et détermination, au service de Saint-Astier et de ses habitants.

Bien fidèlement,

Jacques AUDOUIN
et l'équipe municipale



Le maire et ses adjoints

De gauche à droite :

Éric CHEVALIER 2^{ème} adjoint

Stéphanie HERIGNY 7^{ème} adjointe

Jean-Claude CASTAING 8^{ème} adjoint

Patrick MANS 6^{ème} adjoint

Sylvie NINEY 3^{ème} adjointe

Jacques AUDOUIN Maire de Saint-Astier

Marie-France DUMAS 1^{ère} adjointe

Bernard DELEPLANQUE 4^{ème} adjoint

Christelle DAUBRESSE 5^{ème} adjointe



VILLE DE **SAINT-ASTIER**

Le Conseil Municipal



Jacques AUDOUIN
Maire de Saint-Astier



Marie-France DUMAS
1^{ère} adjointe



Éric CHEVALIER
2^{ème} adjoint
Commission travaux, services techniques,
accessibilité et embellissement de la ville.



Sylvie NINEY
3^{ème} adjointe
Commission foires, marché, commerces,
développement économique et tourisme.



Bernard DELEPLANQUE
4^{ème} adjoint
Commission urbanisme, développement
durable, prévention des risques et patrimoine.



Christelle DAUBRESSE
5^{ème} adjointe
Commission finances.



Patrick MANS
6^{ème} adjoint
Commission sport, vie associative,
animations, mobilité et monde agricole.



Stéphanie HERIGNY
7^{ème} adjointe
Commission éducation, scolaire,
périscolaire et jeunesse.



Jean-Claude CASTAING
8^{ème} adjoint
Commission villages et sécurité.



Brigitte MENOT-LACOUR
Conseillère municipale
déléguee
Commission culture et communication



Christine LAFON-GILLET
Conseillère municipale
déléguee
Commission sociale



Jacky PRIGENT
Conseiller municipal



Pascal LACOMBE
Conseiller municipal



Christian CONSTANTY
Conseiller municipal



Françoise CADON
Conseillère municipale



Christine CARON
Conseillère municipale



Alain BRIEU
Conseiller municipal



Nathalie NARDOU
Conseillère municipale



Yolande SIMON
Conseillère municipale



Sébastien HORNECK
Conseiller municipal



Nicolas LESUR
Conseiller municipal



Aurélie MARTINEZ
Conseillère municipale



Dominique BASTIER
Conseiller municipal



Jean-Bernard MARTIN
Conseiller municipal



Frédéric TROLONGE
Conseiller municipal



Frank PONS
Conseiller municipal



Géraldine JOLY
Conseillère municipale



Aline LAÏNÉ
Conseillère municipale



Martine SIMERMAN
Conseillère municipale



Le budget de la commune a été voté le 29 avril 2026

Concernant les votes des taux d'imposition pour 2025, la commune a reconduit les impôts locaux en 2026 à l'identique de 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune.

- DEPENSES -

Charges à caractère général :
(Electricité, carburants, assurances, maintenances...)
1 495 152 €

Charges de personnel :
2 489 000 €

Autres charges de gestion courante :
(subventions, participation CCAS...)
817 907 €

Amortissements et provisions :
363 634 €

Reversements à la CCIVS :
1 366 413 €

Charges exceptionnelles :
50 €

Charges financières :
119 877 €

Auto financement pour financer l'investissement
(recettes - dépenses) 831 920 €

Total : 7 483 953 €



- RECETTES -

Impôts et taxes :
(taxes foncières, droits de place, droits de mutation)
4 094 015 €

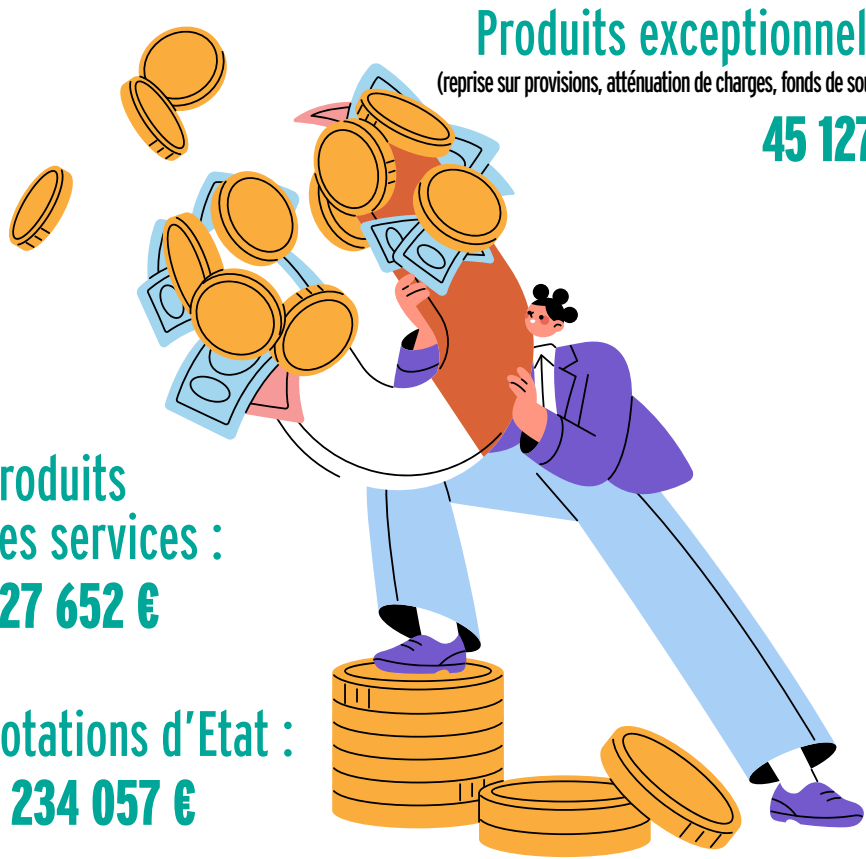
Revenus des immeubles :
126 000 €

Produits exceptionnels :
(reprise sur provisions, atténuation de charges, fonds de soutien.)
45 127 €

Produits des services :
427 652 €

Dotations d'Etat :
2 234 057 €

Excédent de fonctionnement 2025 :
557 102 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement dégagé du fonctionnement et les résultats de l'année 2025 permettent de financer les dépenses suivantes :

Achat de matériel :
85 615 €
Matériels informatiques, mobiliers, défibrillateurs.

Voirie, services techniques : 558 478 €
Étude du terrain synthétique, maîtrise d'œuvre avenue Clémenceau, voiries diverses, jeux enfants, matériels techniques, tractopelle, véhicules légers, columbarium.

Bâtiments : 416 760 €
Gendarmerie, gymnase du Roc, Maison des compagnons, toitures, sonorisation spectacle, boulodrome.

Saint-Astier place du 14 Juillet et ses ruelles adjacentes : 30 000 €
Fin des travaux ...

Remboursement du capital des emprunts : 590 800 €



ENDETTEMENT FIN 2025 : La dette en capital s'élève à 4 563 334,26 € soit 3,4 années

Ce ratio permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la commune y consacre l'intégralité de son épargne brute. Ce nombre d'années (inférieur à 6 ans) correspond à un endettement maîtrisé selon la cour des comptes.

- 3 -



Afin de faciliter l'entretien, la ville va remplacer les bancs actuels par de nouveaux modèles en plastique. Ces aménagements permettent à chacun de faire une pause pendant le marché du jeudi matin ou lors d'une balade en centre-ville.

Quelle autorisation d'urbanisme faut-il déposer ?

- **Installation de climatisation ou de pompe à chaleur**

La réglementation est différente selon le lieu d'implantation et le type de boîtier. Une déclaration préalable est nécessaire auprès du service urbanisme de la mairie.

- **Installation de panneaux photovoltaïques**

Vous devez déposer une déclaration préalable de travaux car vous modifiez l'aspect extérieur de votre bâtiment.

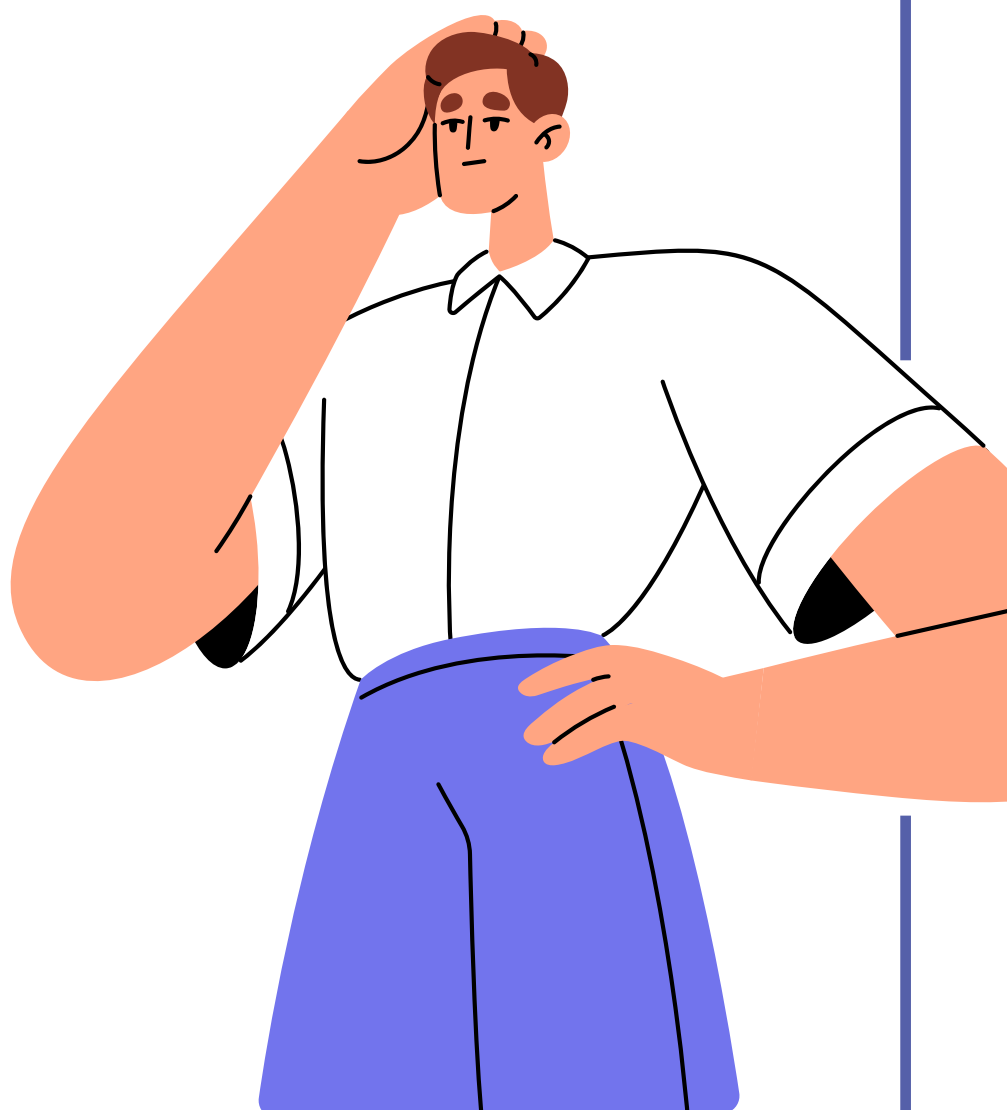
- **L'installation d'un abri de jardin**

est soumise à des déclarations préalables de travaux ou une demande de permis de construire. L'autorisation à demander dépend de la localisation du terrain, de l'implantation de l'abri de jardin (indépendant ou non) et de sa surface.

Pour les dépôts ou demandes rendez-vous au service urbanisme de la mairie ou sur le portail ATD 24, guichet unique en allant sur le site de la ville - Notre vie - Urbanisme - Vos démarches d'urbanisme en ligne - lien vers le guichet unique.

LE NON-RESPECT DES RÈGLES D'URBANISME PEUT ENTRAÎNER :

des sanctions administratives ou pénales, l'obligation de mise en conformité, voire la démolition de la construction illégale.



Adressage des habitations dans les villages de la commune

Les habitants des rues récemment créées dans les villages sont invités à se rapprocher de la mairie afin de récupérer le numéro attribué à leur habitation.

Nous rappelons également à l'ensemble des habitants l'importance d'indiquer clairement leur nom sur leur boîte aux lettres. Cette démarche facilite notamment la distribution du courrier, les interventions des services de secours ainsi que les livraisons.

Pour toute information complémentaire, les administrés peuvent contacter la mairie aux horaires habituels d'ouverture.
05 53 02 42 80

Saint-Astier célèbre la pose du mai dans la tradition

Dans le respect des traditions locales et ancestrales, M. le Maire Jacques AUDOUIN, les élus et les habitants de Saint-Astier qui le souhaitent se sont réunis pour la pose du mai samedi 30 mai dernier.

Cette pose du mai est issue d'un symbole ancien de respect, d'attachement aux traditions locales, à la cohésion entre les générations, à l'amitié et la solidarité au sein d'une commune et à l'engagement des élus auprès de leurs concitoyens.

Ce moment de convivialité partagée fut empreint d'émotions et de respect de la transmission de notre patrimoine culturel.

M. le Maire et les élus ont eu le plaisir de vous offrir un moment de convivialité à l'issue de la pose du mai.

Les mises en bouche proposées ont été financées par les élus et préparées par les commerçants locaux.



EVÉNEMENTS

Retrouvez prochainement les animations estivales à Saint-Astier !

La commune de Saint-Astier vous donne rendez-vous pour un été riche en festivités.



Parmi les temps forts à ne pas manquer, les incontournables **Mardis de l'été** rythmeront la saison avec 4 soirées animées et chaleureuses au Petit Pré. (Les mardis 21 juillet, 28 juillet, 4 août et 11 août).

Les passionnés d'histoire auront l'occasion de participer à **des visites guidées de l'église et des lieux incontournables**, pour redécouvrir le patrimoine local. L'ambiance sera également au rendez-vous avec **les bandas et les vides greniers** qui viendront animer les rues dans une atmosphère festive.

Une exposition artisanale qui mettra en lumière le savoir-faire local (Du 11 juin au 31 août 2026 sous la halle, 40 exposants.

"Notre priorité c'est de faire la promotion de l'artisanat, des produits locaux et créer des événements culturels accessibles à tous."

L'équipe de l'association Arts et Saveurs. Infos au 06 60 43 04 56 - artsetsaveurs@gmail.com).

Les amateurs de cinéma ne seront pas en reste avec l'annonce de **séances de cinéma en plein air**,

► Afin de ne rien manquer des nombreuses animations proposées tout au long de la saison, retrouvez le guide de l'été sur le site internet de la mairie ainsi qu'en version papier à la Mairie de Saint-Astier, au centre culturel La Fabrique, dans les commerces et à l'Office du Tourisme de Saint-Astier.

organisées dans différents lieux autour de la commune, pour des soirées estivales sous les étoiles. En partenariat avec Ciné Passion Périgord. (Dates : Mardi 7 juillet à Mensignac, vendredi 10 juillet à Saint-Léon sur l'Isle, vendredi 17 juillet à Léguillac, mercredi 22 juillet à Montrem, vendredi 31 juillet à Jaure, mercredi 5 août à Neuville-sur-l'Isle, lundi 24 août à Razac-sur-l'Isle et vendredi 28 août à Annesse-et-Beaulieu)

La rentrée s'annonce tout aussi dynamique avec **la fête des associations et des nouveaux arrivants**, prévue le samedi 5 septembre, un moment privilégié pour découvrir la richesse du tissu associatif local et accueillir les nouveaux habitants.

Enfin, ne manquez pas **le festival Les Farfelus**, le dimanche 13 septembre qui promet une journée pleine de surprises, de spectacles et de bonne humeur. Et bien plus encore vous attend tout au long de l'été !

Clap de fin pour la saison culturelle 2025-2026

saison
culturelle
2025
2026



À l'approche de la saison estivale, La Fabrique dresse le bilan d'une année culturelle marquée par de belles fréquentations, des travaux et des artistes distingués dans des cérémonies nationales prestigieuses.

Après une année 2025 difficile pour l'ensemble du secteur (18289 entrées comptabilisées à Saint-Astier), **le cinéma municipal** connaît un net rebond. Avec 7700 spectateurs accueillis durant les quatre premiers mois de l'année 2026, la fréquentation est en hausse de 33%.

Les dispositifs "École et cinéma" et "Collège au cinéma" ont permis d'accueillir 18 établissements scolaires, **63 classes et 1 346 élèves**, venus développer leur culture cinématographique au fil de trois séances dédiées.

Depuis mai, des travaux de modernisation du cinéma sont engagés. En cofinancement avec la Région Nouvelle Aquitaine et le Centre National du Cinéma, la ville a remplacé le projecteur numérique de 2014 par un projecteur laser de dernière génération et le système son défaillant par une installation 7.1 pour une meilleure expérience acoustique.

Le réaménagement de la cabine de projection ainsi que la peinture de la grande salle et du hall complètent ces travaux. Une inauguration sera prochainement programmée.

Côté saison culturelle, les 18 spectacles proposés cette année ont attiré 5 355 spectateurs, un niveau inédit pour **La Fabrique**. 543 abonnés, fidèles et curieux, proviennent de Saint Astier mais aussi de 60 communes du département, confirmant le rayonnement croissant de la programmation.

Trois spectacles de la saison, placée sous le signe de la découverte et des jeunes talents, ont été distingués dans des cérémonies nationales prestigieuses :

Luiza - nommée aux Victoires de la musique dans la catégorie "Chanson originale de l'année".

Sam Sauvage - lauréat de la Révélation masculine de l'année aux Victoires de la musique.

Mikaël Chirinian (La disparition de Josef Mengele) nommé aux Molières du Seul en scène.

L'école municipale de danse conserve son statut de première école du département en nombre d'élèves avec 376 licenciés (365 en 2025) répartis dans 30 cours. **La Fête de la danse**, traditionnel rendez-vous bisannuel de l'école réunira les danseurs, les professeurs et leur public les 13 et 14 juin au Petit Pré pour des démonstrations, un bal trad, des stages de danse... en partenariat avec l'association Entredanses.

Place désormais aux animations estivales.

9 séances de cinéma en plein air et 4 Mardis de l'été sont inscrits au planning de juillet-août,

ainsi que la **3^e édition des Farfelus**, le dimanche 13 septembre.

Enfin, les chiffres concernant **l'antenne du conservatoire à Rayonnement Départemental** :

Inscrits administrativement 84 élèves

c'est à dire des adhérents venant des communes de : Saint-Astier, Saint-Aquilin, Léguillac, Montrem, Saint-Léon, Saint Germain, Saint Jean d'Ataux, Neuville, Grignols, Douzillac, Beaumont, Vallereuil, Saint Sèverin d'Estissac, Jaure, Sourzac, Saint Front de Padoux, Saint Martin l'Astier, Saint Etienne de Puycorbier, Saint Michel De Double, Saint Laurent des Hommes, Saint Médard de Mussidan, Baupouyet, Mussidan, Bourgnac, Les Lèches, Issac, Eglise neuve D'Issac , Beleymas, Saint Hilaire D'Estissac, Montagnac de Cremps, Villamblard, Douville, Beauregard et Bassac, Saint Martin des Combes, Clermont de Beauregard, Saint Georges de Montclard et Campsegret.

Inscrits pédagogiques : 98 élèves

84 admin + 14 adhérents qui viennent de communes hors du secteur administratif (souvent Périgord centre) pour prendre leurs cours sur Saint-Astier.

Inscrits Astériens : 42 élèves

qui habitent sur la commune de Saint-Astier (soit la moitié des inscrits- ce qui est notable au vu de la zone administrative étendue).

Les enfants conquis par le spectacle “La soupe au caillou”



Retour en images sur le spectacle organisé par la médiathèque municipale de Saint-Astier “la soupe au caillou” par le collectif Orobranches.

Les enfants ont passé un très bon moment avec Paulette la poulette, Gustave le cochon, Alphonsine la vache et Raoul le loup. Un grand merci à Paul et Philippe pour cette représentation fantasmagorique.

En septembre Saint-Astier célèbre les Journées européennes du patrimoine



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la ville de Saint-Astier donne rendez-vous aux passionnés d'art et de patrimoine le samedi 19 septembre pour une grande animation peinture ouverte à tous.

Amateurs comme professionnels pourront installer leurs chevalets sous la halle et dans les rues du centre-ville afin de participer à un concours de peinture placé sous le signe de la créativité et de la découverte du patrimoine local. Cette journée artistique permettra aux participants de capturer l'ambiance, l'architecture et les paysages de Saint-Astier à travers leurs œuvres.

Accessible à tous les âges, le concours débutera dès 8h et se déroulera tout au long de la journée. Un jury désignera le meilleur tableau au niveau départemental, récompensant ainsi le talent et l'originalité des artistes présents.

Cet événement est organisé en partenariat avec l'association Couleurs d'Aquitaine ainsi que l'association patrimoniale Au Pays d'Astérius, qui œuvrent ensemble pour mettre en valeur le patrimoine culturel et artistique du territoire.

Une belle occasion pour le public de flâner dans les rues de Saint-Astier, d'admirer les artistes à l'œuvre et de partager un moment convivial autour de l'art et du patrimoine.

Les Musicales du Clocher 2026 trois soirées d'exception au cœur du baroque

Les musicales du clocher édition 2026 ont proposé trois soirées de musique classique et baroque dans l'église de Saint-Astier autour de grands compositeurs français et allemands.



Jeudi 14 mai, le festival s'est ouvert avec un concert aux mille bougies intitulé “Les demoiselles Couperin”, interprété par l'Ensemble Marguerite Louise dirigé par Gaétan Jarry, réunissant 6 sopranos et 3 instrumentistes autour de la musique française du Grand Siècle.

Vendredi 15 mai, place à Bach en famille avec L'ensemble les surprises sous la direction de Louis-Noël Bestion de Camboulas. Ce concert mettait à l'honneur l'univers musical de la famille Bach avec baryton, clavecin, violons et viole de gambe.

Samedi 16 mai, le festival s'est achevé avec le célèbre Te deum Marc-Antoine Charpentier, interprété par le Grand ensemble Marguerite Louise composé de 27 musiciens et chanteurs dirigés par Gaétan Jarry.

Cette troisième édition organisée par l'association Les Amis de l'Orgue a offert au public un véritable voyage musical entre Versailles, Bach et la musique sacrée baroque dans le cadre patrimonial remarquable de l'église de Saint-Astier.

“Châteaux en fête” Visite du château de Puyferrat



Retour en images sur les visites du château de Puyferrat organisées dans le cadre de l'événement incontournable “Châteaux en fête” en Dordogne.

Construit au départ sur commande de la famille de La Porte sur un ancien site seigneurial appartenant notamment aux Talleyrand de Grignols au Moyen-Âge, le château est acquis au XIXe siècle par la famille Dupont, famille d'imprimeurs périgourdins et représentants du peuple. Il a aussi été la propriété d'un maire de Saint-Astier et de la famille Georges. Il a été classé Monument historique en 1862.

Bien qu'édifié à la renaissance et achevé en 1550, l'édifice garde de nombreux éléments d'architecture féodale, notamment un corps de logis de plan rectangulaire, un toit très pentu porté par une magnifique charpente en chêne.

Flanqué de deux tours d'angle et deux échauguettes couvertes de toits en poivrière, un chemin de ronde complet sur mâchicoulis en fait le tour et permet d'apprécier

un magnifique panorama sur Saint-Astier, la campagne et les villages environnants, comme Davalan ou Rougerie.

Au cœur d'une centaine d'hectares de terres boisées, le parc de trois hectares abrite, outre le château, quatre dépendances et une chapelle néo-gothique du XVIIIème entièrement rénovée et ornée de peintures contemporaines couchées sur des murs restaurés à la chaux de Saint-Astier.

L'un des propriétaires, tué en duel, reposerait dans la crypte de la chapelle.

Aujourd'hui le Château de Puyferrat propose différents types d'hébergements, idéal pour les mariages ou autres événements.

Cette visite intemporelle permet de redécouvrir un des sites vivants de notre patrimoine.

Rencontre avec les associations astériennes



Aussitôt installée, la commission vie associative et sportive a souhaité réunir les associations Astériennes.

Ce temps d'échange a permis de présenter les grandes lignes du projet municipal en mettant en lumière les priorités en matière de soutien à la vie associative et d'accès au sport pour tous.

Ce rendez-vous a également été l'occasion d'écouter les attentes et les propositions des associations, véritables piliers de la vie locale. La municipalité réaffirme ainsi sa volonté de construire en concertation avec l'ensemble des acteurs une politique ambitieuse et adaptée aux besoins du territoire.

Parmi ces priorités, la municipalité porte notamment la création d'une maison des associations, lieu d'hébergement du service des sports et de la vie associative et pensée comme un lieu de ressources favorisant les échanges, la mutualisation des moyens et le développement des initiatives locales.

L'accueil d'une station départementale de trail figure également parmi les projets structurants avec l'ambition de valoriser le territoire, d'encourager la pratique sportive de pleine nature et de renforcer son attractivité. Enfin, la municipalité va lancer dans les semaines à venir une étude de faisabilité sur la réalisation d'une pelouse synthétique sur le terrain de Gimel 2.



Un nouveau comité des fêtes pour faire vivre la commune

Une nouvelle dynamique souffle sur la vie associative de la commune avec la création du nouveau comité des fêtes. Motivés et enthousiastes, ses membres souhaitent poursuivre les animations qui rassemblent habitants et visiteurs tout au long de l'année dans un esprit convivial et festif.

Le comité continuera ainsi à organiser et accompagner plusieurs rendez-vous incontournables :

La Fête de la Musique, moment de partage et de bonne humeur autour de concerts et d'animations musicales en partenariat avec l'association VIRUS PRO.

Les Mardis de l'Été, avec la gestion de la buvette et l'accueil des food trucks.

Le 14 Juillet, où le comité prend en charge la buvette, le bal populaire ainsi que la restauration rapide pour célébrer la fête nationale dans une ambiance festive.

Le Réveillon, avec l'organisation d'une grande soirée pour terminer l'année dans la convivialité et la bonne humeur.

Les Thés dansants

Président : ALBIN Fabien 06 30 01 81 91
facebook : Comité des Fêtes Astérien 24
Instagram : comitedesfetesasterien24
site : comitedesfetessain3.wixsite.com

Cet été, vivez les dimanches matin en fête rue Lafayette !



Tout au long de l'été la commune de Saint-Astier vous donne rendez-vous chaque dimanche matin pour profiter d'un marché convivial au cœur de la ville.

Installé rue Lafayette, ce rendez-vous estival met à l'honneur les producteurs et commerçants locaux à travers de nombreux stands alimentaires.

Les visiteurs pourront y découvrir des produits de qualité et faire le plein de saveurs dans une ambiance chaleureuse.

Au-delà du marché, des animations viendront rythmer chaque matinée afin d'offrir un moment agréable à tous. En famille ou entre amis chacun pourra partager un instant de détente, de découverte et de convivialité.

Organisé par la municipalité de Saint-Astier en partenariat avec l'association Arts et Saveurs en Périgord, ce marché est l'occasion idéale de soutenir les producteurs locaux tout en profitant de l'ambiance estivale qui anime la commune.

Renseignements au 05 53 02 42 80

- Retour en images -



Expo de l'artiste Fabienne Chaton.



Grande braderie du secours catholique sous la halle.



Les puces du Rétro Campeur



Spectacle Manyl et compagnie



Vide grenier et marché aux plantes du 8 mai.



Randonnée de tracteurs anciens

Restauration des portes de l'église

Vendredi 26 juin, l'association Saint-Astier Patrimoine présidée par M. AUVERT a inauguré les portes de l'église (en particulier le portail) en présence de nombreux paroissiens, d'Astériens, d'élus et du prêtre de la paroisse, le Père Dennis DARIUS.

Revêtue d'un élégant rouge bordeaux cette porte retrouve une teinte inspirée des traditions anciennes. Autrefois, les portes des églises étaient souvent protégées par des peintures réalisées à base de pigments naturels, parmi lesquels figurait le sang de bœuf qui contribuaient à leur donner cette couleur profonde tout en améliorant leur résistance aux intempéries.

En raison de la forte chaleur la cérémonie d'inauguration s'est déroulée à l'intérieur de l'église. Elle a été suivie d'un moment de convivialité permettant à chacun de partager un verre et d'échanger dans la fraîcheur du lieu prolongeant ainsi ce bel instant de rencontre autour d'un patrimoine qui appartient à tous.

Cette restauration illustre l'engagement constant de l'association et de ses bénévoles pour préserver et transmettre le patrimoine millénaire de Saint-Astier au bénéfice des générations présentes et futures.



06 60 31 10 81 / Facebook : Saint-Astier Patrimoine

Le savez-vous ?



Pourquoi y-a-t-il une rue Lan-Xang à Saint-Astier entre la salle des fêtes et le gymnase du Roc ?

C'est lié au jumelage entre l'ancien collège de Saint-Astier et le collège de Kengkok au Laos en 1969, 1970 et 1971. En 1969 existe un comité d'amitié franco-lao à Saint-Astier. À l'époque il y avait 300 professeurs français au Laos et 400 étudiants laotiens en France.

Le 29 juin 1969 restera une date marquante dans l'histoire de Saint-Astier avec la cérémonie de jumelage entre le Collège de Saint-Astier et le collège de Kengkok, symbole d'amitié et d'ouverture entre la France et le Laos.

Ce jumelage avait pour objectifs d'ouvrir et d'entretenir des relations et des échanges culturels et de développer une assistance mutuelle entre les établissements.

Le 29 août 1970, Saint-Astier accueillait une journée d'échanges franco-laotiens marquée par une réception officielle à la mairie au cours de laquelle les clefs de la ville furent remises au représentant de l'ambassadeur du Laos.

Ces clefs avaient été réalisées par Fernand Vaudou, serrurier d'art de Saint-Astier. La journée se poursuivit avec l'inauguration de la rue "Lan-Xang" devant l'ancien collège alors en construction.

Lan-Xang étant le nom historique du Laos : le pays au million d'éléphants. Après un vin d'honneur et un banquet, un match de football opposa des étudiants laotiens à une sélection de la vallée de l'Isle. Les festivités se terminèrent à Mensignac par un bal et une initiation aux danses laotiennes.

Crédit texte : Association patrimoniale au pays d'Astéris

06 95 80 28 70 / assoasterius.fr

Facebook : Association patrimoniale au pays d'Astéris

Un grand merci à l'association pour son dévouement et son engagement pour faire vivre et valoriser le patrimoine de notre commune.



CÉRÉMONIES



Dimanche 26 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

En France, cette journée nationale commémore le destin tragique de millions d'hommes, de femmes et d'enfants déportés dans les camps de concentration et d'extermination nazis en raison de leur religion, leur race ou leurs opinions politiques.

Nous n'oublions pas ces vies brisées, ni le courage de celles et ceux qui ont résisté à la barbarie, souvent au péril de leur vie.

Se souvenir, c'est refuser l'oubli. C'est aussi un engagement pour aujourd'hui et pour demain.

À Saint-Astier, comme partout en France, nous avons le devoir de transmettre cette mémoire, pour que jamais de telles atrocités ne se reproduisent.

Souvenons-nous. Restons vigilants.

Vendredi 8 mai : Cérémonie pour la Victoire du 8 mai 1945

Vendredi 8 mai 2026 a eu lieu la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 au Monument aux Morts, place de la Victoire à Saint-Astier.

Durant la cérémonie les élèves de la classe défense du collège Arthur Rimbaud ont réalisé la lecture d'un poème ainsi que la lecture des Morts pour la France.

M. TEXIER Roger a reçu la médaille maintien de l'ordre et la médaille reconnaissance de la nation par le capitaine BRODIN officier de permanence du CNEFG. Suite au dépôt de gerbes, la municipalité a offert un vin d'honneur.



La Ville lance un appel : recherche de joueurs de clairon et de trompette

La Ville engage un projet de rectification des plaques commémoratives



Dans le cadre de l'organisation des cérémonies commémoratives, la ville lance un appel à toutes les personnes pratiquant le clairon ou la trompette. Ces musiciens jouent un rôle essentiel lors de ces moments de recueillement, en interprétant les sonneries traditionnelles qui rythment les hommages rendus.

Que vous soyez musicien amateur ou confirmé, votre participation serait précieuse pour perpétuer ces traditions et contribuer à la solennité des cérémonies. Les sonneries, telles que la célèbre "Sonnerie aux morts", nécessitent sensibilité, rigueur et respect du protocole. Les cérémonies commémoratives sont des moments forts de la vie locale, rassemblant citoyens, élus et associations autour du devoir de mémoire. La présence de musiciens permet de renforcer l'émotion et l'importance de ces instants. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.



Soucieuse de préserver l'exactitude de son patrimoine mémoriel, la Ville a récemment lancé un projet de rectification des plaques commémoratives présentes sur la commune. Cette initiative vise à corriger certaines erreurs relevées au fil du temps, notamment dans l'orthographe de noms mais aussi à compléter les inscriptions par l'ajout de noms oubliés.

Ces plaques qui rendent hommage aux habitants ayant marqué l'histoire locale occupent une place essentielle dans le devoir de mémoire.

Le projet mené en collaboration avec des associations locales et les services municipaux s'inscrit dans une volonté de rendre un hommage plus fidèle à celles et ceux qui ont contribué à l'histoire de la commune.

Au-delà des corrections, cette démarche représente également une opportunité de sensibiliser les habitants à l'importance de la mémoire collective et de la transmission de l'histoire locale aux générations futures.

La Ville invite les citoyens disposant d'informations ou de documents susceptibles d'enrichir ce travail à se rapprocher des services concernés afin de participer à cette initiative collective.

Voici les noms qui seront rajoutés ou corrigés sur les monuments :

BIRAS Max Abel - FELIX Paul Adrien - MARGOT René - PRINGUET Eugène Prosper Louis - BREDZINSKI Zenum - BERTRAND Henri - MACHNER Paul André - DOURCENOT Christian - MATHIAS Albert - KOZIEWITCH Pierre - GAILLARD Camille Lucien - FALCK Alfred - MEGARDON Marcel - ROUZET Jean-Georges - VERDIER Joseph François - FAURE Gilbert - LESPINE Marcel - LESTANG Anne

LES PROCHAINES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES :

JEUDI 20 AOÛT 2026 : CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MARTYRS DE LA BARBARIE NAZIE DU 20 AOÛT 1944 ; MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 : CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX GENDARMES GÉRARD CHOLLON ET ROBERT JOFFRE, TUÉS EN SERVICE LE 16 SEPTEMBRE 1982 ; MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 : ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 ; SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026 : CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE.

Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940



La cérémonie de l'Appel du 18 juin s'est déroulée en présence des autorités, des porte-drapeaux, des anciens combattants et des habitants qui ont bravé des températures élevées pour participer à la commémoration.

Cette cérémonie a été marquée par la remise de la médaille des 20 ans de porte-drapeau ainsi que d'un nouveau drapeau à M. Claude LACOEUILLE membre de la Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants (FOPAC).

La commémoration s'est poursuivie par la lecture de l'Appel du 18 Juin du Général de Gaulle par le maître de cérémonie rappelant la portée historique de ce message d'espoir et de résistance.

Le message de la ministre déléguée des Armées et des anciens combattants a ensuite été lu par M. Jacques AUDOUIN Maire de la ville, soulignant l'importance de transmettre la mémoire de celles et ceux qui ont servi la France.

Pour clôturer la cérémonie la commune a offert un pot de l'amitié, un rafraîchissement bienvenu et largement mérité compte tenu des fortes chaleurs.

ENVIRONNEMENT



En 2017 au cours de baptêmes de plongée organisés par la JSA Subaquatique de Saint-Astier, au lieu-dit "Le Petit-Pré", des pieux et traverses sont découverts. Aucune carte ancienne ne fait mention d'un ouvrage ou d'un édifice à cet endroit sur la commune.

Après une demande d'autorisation auprès du SRA (Service Régional de l'Archéologie) de Nouvelle-Aquitaine et des autorités compétentes comme la mairie et l'EPIDOR (établissement public territorial du bassin de la Dordogne), la prospection commence en 2018.

La dernière opération s'est déroulée en 2025 avec la participation des clubs FFESSM (Fédération française d'études et de sports sous-marins) de Saint-Astier, JSA Subaquatique, Léopard Club Astérien et Manta Plongée de Bordeaux. Ce projet a bénéficié des financements de l'État (Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine), du Comité Subaquatique Nouvelle-Aquitaine et de la Commission nationale d'archéologie de la FFESSM.

Le site est une structure massive en chêne, datée de la 2e moitié du XVe siècle (datation post quem 1454 et 1483) constituée de poutres parallèles et obliques, ainsi que de pierres plates pour le maintien ; le tout sur 32m de long.

Aujourd'hui dans le lit de la rivière, la structure semble avoir été rattachée à la berge sur les anciennes photographies aériennes 1950-1965 disponibles sur Géoportail.

Il s'agit certainement d'un aménagement hydraulique médiéval (moulin, barrage partiel, quai) ; la structure évoque un ouvrage fixe, non un simple renfort de berge. De fortes similitudes avec des seuils de moulins ou passages à gué de la Région.

Cette année encore, de nouvelles parties ont été découvertes et le site a pu être photographié par drone.

Le site du Petit Pré révèle une structure hydraulique complexe du XVe siècle, liée à l'aménagement de berge ou à un moulin, dont l'étude est essentielle à la compréhension de l'histoire fluviale de l'Isle.



Comment lutter contre le moustique tigre ?

Potentiellement vecteur des maladies de la dengue, du chikungunya, ou du Zika, le moustique tigre présente un risque de santé publique.

En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer !

Les femelles moustique tigre privilégient de petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire!). Elles pondent jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).

Les conséquences des dépôts sauvages sur notre environnement



Les pollutions liées aux dépôts sauvages ont des effets importants sur la faune et la flore. Les sols contaminés par des substances chimiques ou des métaux lourds nuisent à la croissance des végétaux. Les animaux sauvages, attirés par les restes alimentaires peuvent ingérer des plastiques, des métaux ou des produits toxiques. Cela provoque des blessures, des empoisonnements et des troubles de la reproduction. Certains déchets peuvent également piéger les animaux et entraîner leur mort par asphyxie ou immobilisation.

Les dépôts sauvages augmentent aussi le risque d'incendie. Les déchets souvent très inflammables peuvent favoriser la propagation du feu et aggraver la pollution atmosphérique.

L'abandon, le dépôt ou le fait de faire déposer des déchets est puni d'une amende pouvant atteindre 150 000 € et 4 ans d'emprisonnement qui peut être accompagnée d'une obligation de nettoyer et de remettre le site en état. (article L541-46 du code de l'environnement).

La Résidence les Pavillons des Forêts récompensée pour son engagement fleuri



Dans le cadre enchanteur du Château de Campagne, le label "Villes et villages fleuris" récompensait l'engagement des collectivités vendredi 29 mai dernier.

Pour la ville de Saint-Astier, c'est la Résidence Autonomie des Pavillons Des Forêts qui a été honorée.

Avec l'aide expérimentée des agents des espaces verts, les résidents n'ont pas hésité à mettre les mains dans la terre, créant un magnifique tableau

diapré qui vient éclairer les extérieurs de la Résidence. C'est une belle signature de poésie et de partage, une jolie leçon d'engagement pour le mieux vivre ensemble. Les couleurs de la vie n'ont pas d'âge. Merci à tous, cette récompense est la vôtre.

SÉCURITÉ

Les jardinières du pont ont été retirées pour préserver la structure

Les jardinières qui étaient installées sur les barrières ont été retirées. Cette décision a été prise afin de protéger la structure métallique qui orne le pont.

Le poids important des jardinières, notamment lorsqu'elles sont remplies de terre et arrosées exerce une pression excessive sur les barrières métalliques.

Avec le temps, cette surcharge peut fragiliser la structure, accélérer son usure et provoquer des dégradations.



Atchoum la mobilité solidaire



**Vous avez besoin d'aide pour vous déplacer ?
Vous avez envie de devenir conducteur solidaire
pour aider des habitants du territoire ?**

Utilisez la solution Atchoum et rejoignez les 46 conducteurs et 63 passagers qui ont déjà franchi le pas !

La solidarité entre habitants a permis de trouver des solutions aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour se rendre à un rendez-vous médical, pour réaliser des démarches administratives, pour faire des courses ou pour toute autre raison : coiffeur, visiter un proche...

Conducteur ou passager, pour vous inscrire, contactez la ligne dédiée au 0 806 110 444 (service gratuit + prix appel local) ou rendez-vous atchoum.eu/

Retrouvez toutes les informations sur : ccivs.fr

Le CCAS de Saint-Astier vous accueille à nouveau dans la mairie annexe

Suite à différents travaux réalisés, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Astier a récemment ré-emménagé au sein de la mairie annexe. Le service est désormais entièrement opérationnel, prêt à écouter vos besoins et à vous rendre service. Plus d'infos au 05 53 02 42 97



Le CCAS, au travers de l'engagement des bénévoles au sein du Conseil d'Administration, du professionnalisme et de la disponibilité des salariés continuera à jouer son rôle essentiel dans le lien social intergénérationnel et la démocratie participative.

- L'investissement et la créativité des résidents des Pavillons des forêts ont été récompensés par l'attribution d'un prix dans le cadre de l'opération "villages fleuris". Le prix a été remis le 29 mai en présence du Président du Conseil Départemental.
- Les travaux de réhabilitation de la Résidence Autonomie ont débuté : Amélioration des logements (changement des huisseries, réfection peintures et rénovation des salles de bain).

- Un sondage est activé auprès des Aînés afin que ces derniers optent soit pour un goûter spectacle ou un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année.

- Une enquête citoyenne est en cours pour la mise en place d'une mutuelle sociale accessible à tous les habitants.

- Un groupe de travail réfléchit à la pertinence d'installer sur la commune des locations de vélos électriques.

Remise de médailles de la ville à nos aînés

L'écho des Forêts : quand les résidents prennent la plume



À la résidence autonomie Les Pavillons des Forêts, une belle initiative a vu le jour grâce à l'engagement et à la créativité de plusieurs résidents.

En effet, un petit groupe de séniors a décidé de se réunir régulièrement afin de créer un journal mensuel "**L'écho des forêts**" dédié à la vie de la résidence.

Ces résidents bénévoles se retrouvent dans la salle commune pour réfléchir aux sujets à aborder, rédiger des articles et partager leurs idées.

Au-delà de l'écriture, ce projet est aussi un moment de convivialité. Les participants échangent, débattent, relisent les textes ensemble et s'entraident dans la mise en page.

Une fois le journal finalisé, les rédacteurs ne s'arrêtent pas là, ils se chargent eux-mêmes de la distribution auprès des autres résidents



Vendredi 10 avril le maire accompagné de plusieurs élus, a eu le plaisir de remettre la médaille de la ville à Mme Bertheau Georgette, en hommage à son parcours de vie et à son attachement profond pour la commune de Saint-Astier.

Née le 10 avril 1924 à Poitiers, installée à Saint-Astier depuis 2008. Son arrière-grand-mère était déjà Asterienne et vivait au lieu-dit Leybardie.

Ses grands-parents, quant à eux, habitaient à proximité du centre culturel La Fabrique, témoignant d'un ancrage local ancien et fort.

Mme Bertheau garde également en mémoire des images marquantes de son enfance, notamment les célèbres chaussures Aster ainsi que les usines à chaux, qui faisaient alors partie intégrante de la vie économique de la commune.



Samedi 2 mai, le maire de la commune a remis la médaille de la ville à Mme Jacqueline Reveillas à l'occasion de ses 100 ans célébrés ce même jour.

Née à Saint-Astier, elle a tenu de 1957 à 1977 une épicerie, "Chez Reveillas", pendant près de vingt ans à l'emplacement de l'actuel cordonnier.

Elle a ensuite poursuivi sa carrière chez Vallereuil Philippe, fabricant de manteaux et vestes en cuir dont les créations étaient commercialisées notamment dans des boutiques du Faubourg Saint-Honoré à Paris (8e arrondissement) ainsi qu'au Japon.

À l'occasion de cet anniversaire exceptionnel elle a eu la joie d'être entourée de ses proches.

Les élus ont également eu le plaisir de se joindre à cette célébration afin de partager ce moment convivial.

105 élèves réunis pour le grand retour du Triathlon des écoles

Le lundi 8 juin 2026, les écoles élémentaires Mounet-Sully et Raymond Gimel ont participé au Triathlon des écoles. À cette occasion, 105 élèves de CM1 et de CM2 se sont retrouvés pour relever les trois épreuves de la discipline : natation, cyclisme et course à pied.



Cette journée sportive, placée sous le signe du dépassement de soi et de la convivialité a permis aux élèves de partager un moment riche en échanges et en efforts. Pour clôturer cette belle rencontre une collation a été offerte à l'ensemble des participants par la CCIVS. Une belle réussite pour cette édition du Triathlon des écoles.

Les professeurs du Conservatoire font voyager petits et grands en musique

Spectacle de danse des enfants éveil et initiation



Vendredi 5 juin, les élèves de l'école élémentaire Mounet-Sully, des résidents des Pavillons des Forêts et de l'ADHP ont eu le plaisir d'assister au concert donné par les professeurs de l'antenne Vallée de l'Isle du **Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dordogne** au sein du centre culturel La Fabrique, sous la direction de Patrick Puech, responsable de l'antenne du Conservatoire.



Les enseignants musiciens les ont embarqués pour un voyage musical du Japon à l'Argentine en passant par la Transylvanie, la Bulgarie, le Liban et le Brésil.

Ce rendez-vous illustre la volonté du Conservatoire à sensibiliser les plus jeunes comme les anciens à la musique et créer des passerelles entre enseignement artistique, école et vie culturelle locale.



Dimanche 31 mai, c'était au tour des groupes d'éveil et initiation de l'École de danse municipale de présenter leur spectacle "Chercher le bonheur"

Merci à tous les danseurs et danseuses ainsi qu'à Marie, leur professeur et responsable de l'École de Danse pour ce spectacle rempli d'émotion et de poésie.

Un showcase plein d'énergie pour l'École Municipale de Danse

La municipalité a été heureuse d'accueillir au centre culturel La Fabrique, parents et enfants pour venir vibrer au rythme de l'École Municipale de Danse de Saint Astier.

Une scène, du rythme, de l'énergie : place au Showcase Hip-Hop et ses talentueux artistes.

Félicitations à nos jeunes, à leur professeur et à tous ceux qui les amènent à s'épanouir dans la danse.



Succès pour le Cross des écoles élémentaires au complexe du Roc



Les écoliers de CE2, CM1 et CM2 des écoles élémentaires Mounet Sully et Raymond Gimel se trouvaient sur la ligne de départ du Cross des écoles, vendredi 3 avril.

L'événement s'est déroulé au complexe sportif du Roc dans une ambiance conviviale et sportive. Depuis les jeux olympiques d'il y a 2 ans, les deux écoles co-organisent à cette même date des mini-olympiades pour les élèves de CP et CE1.

La compagnie Digame sensibilise les élèves de CM2 de Mounet-Sully au harcèlement scolaire



Lundi 11 mai, l'école École Mounet-Sully a accueilli la compagnie Compagnie Digame pour une représentation destinée aux élèves de CM2.

Les élèves ont assisté au spectacle interactif intitulé "À tour de rôle" une création abordant les dynamiques du harcèlement et l'importance du vivre ensemble. Les enfants ont été invités à réfléchir aux comportements du quotidien, au respect des autres et à la place de chacun au sein du groupe.

La mise en scène était assurée par Alexandra Maestracci, tandis que la coordination du projet était menée par Élise Raffin.

Cette intervention a permis aux élèves d'aborder un sujet essentiel de manière ludique et participative, favorisant la parole, l'écoute et la réflexion collective autour du respect et de la solidarité.

Une représentation théâtrale pleine de magie et de créativité



Retour en images sur la représentation théâtrale de l'école élémentaire Raymond Gimel ! Les élèves ont offert un magnifique moment sur scène autour de contes de fées revisités, mêlant créativité, humour et imagination.

Un vrai plaisir pour le public venu nombreux les applaudir ! Avant le lever de rideau, le maire de la ville M. Jacques AUDOUIN ainsi que l'élue en charge de la culture Mme Brigitte MENOT-LACOUR ont pris la parole pour souligner l'importance de ces projets culturels, essentiels pour l'épanouissement et l'expression artistique des enfants.

Bravo à tous les élèves pour leur engagement et leur talent, ainsi qu'aux équipes pédagogiques, à L'atelier Rouge Théâtre (travail mené par Stéphanie Maestro) et aux partenaires pour cette belle réussite !



BRULAGE DE DÉCHETS VERTS

ce qu'il faut savoir :



Dans une zone sensible au risque d'incendie de forêt L'EMPLOI DU FEU EST TOTALEMENT INTERDIT.

En l'absence de solution alternative, les brûlages sont tolérés en période de risque faible (du 1er octobre au dernier jour du mois de février). Les conditions suivantes doivent être respectées :

- Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit et au minimum cinq jours avant la date prévue.
- Le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté.
- Le brûlage doit être réalisé entre 10h et 16h.

La déchèterie de Saint-Astier vous propose une solution complète pour la gestion de vos déchets verts :

(Adresse : La serve 24110 Saint-Astier) Ouverte du 1er septembre au 30 juin : Lundi : 9h-12h / 14h-17h45 - Mardi : 9h-12h / 14h-17h45 - Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45 - Jeudi : 9h-12h / 14h-17h45 - Vendredi : 9h-12h / 14h-17h45 - Samedi : 9h-12h / 14h-17h45 - Dimanche : Fermée.

Attention, les horaires d'ouverture de la déchetterie vont changer à partir du 1er juillet au 31 août : Lundi : 7h30 - 13h - Mardi : 7h30 - 13h - Mercredi : 7h30 - 13h - Jeudi : 7h30 - 13h - Vendredi : 7h30 - 13h - Samedi : 7h30 - 13h - Dimanche : Fermée. Fermée les jours fériés.

Le Club d'Entreprises Isle Vern Salembre



Le Club d'Entreprises Isle Vern Salembre, un acteur associatif au service des entreprises sur le territoire de la Vallée de l'Isle.

Vous êtes une entreprise, un artisan, un commerçant du territoire ? Vous souhaitez participer à la dynamique économique du territoire, créer du réseau? N'hésitez pas à venir découvrir le Club d'Entreprises.

Le Club, qu'est-ce que c'est ?

- **Une association** composée d'un bureau (5 membres) et d'un conseil d'administration (10 membres), de 86 adhérents (entreprises de 0 à plus de 100 salariés), tous sont des entreprises locales (Vallée de l'Isle),

- **un vecteur de communication** au service des entreprises du territoire,

- **des rencontres** tous les derniers jeudis du mois.

Découvrez les nouvelles prestations exclusives pour les adhérents : Lancement de l'annuaire premium, apéritifs échanges professionnels évolués, journées thématiques annuelles, le salon des entreprises du Club...

Jeudi 28 mai 2026 rencontre à 18h30 à La Colas à Saint-Astier.

clubivs.fr/ contact@clubivs.fr / 06 90 91 07 18

Retrouvez la ville de Saint-Astier sur l'application



Abonnez-vous à la station illiwap de Saint-Astier afin de recevoir toutes nos actualités et alertes en temps réel.

Retrouvez sur la plateforme toutes les actualités, les événements, les infos pratiques, les alertes, les sondages et bien plus encore...

Gratuit et téléchargeable sur votre smartphone.



Vie des services municipaux

Plusieurs évolutions sont à signaler au sein des services de la commune.

Au service urbanisme, Maryse GUILLERMIN est partie à la retraite.

Elle est remplacée par Emmanuel LELARGE, qui assure désormais la continuité du service.

À la médiathèque, Maïté MARCASTEL est également partie à la retraite.

Son remplacement sera assuré par Clothilde ELOY .

Concernant la police municipale, Karine GUIGON a quitté ses fonctions pour rejoindre une autre collectivité.

Deux postes sont actuellement ouverts afin de renforcer l'équipe. Les recrutements sont en cours et des entretiens sont organisés.

La commune tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement, leur professionnalisme et les services rendus au quotidien au bénéfice des habitants.

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur le site de la ville (Notre ville - La vie municipale Les séances du conseil municipal) et les retransmissions sur la page Youtube : Mairie Saint-Astier



Les services techniques proposent de la terre à récupérer

Suite à un surplus de terre issu des travaux de curage des fossés, les services techniques de la commune mettent actuellement à disposition de la terre destinée à être récupérée par les habitants ou les professionnels.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter directement les services techniques afin d'obtenir plus d'informations :

05 53 08 53 77

Les référents de village

Le référent de village joue un rôle essentiel dans la communication entre les habitants et les élus municipaux. Véritable relais de proximité, il contribue à faire remonter les informations concernant les dégradations, les incivilités récurrentes, l'entretien des espaces publics, les difficultés de circulation ou de stationnement ainsi que les problèmes liés à l'éclairage public ou à la voirie.

La municipalité remercie chaleureusement les anciens référents de quartier pour leur engagement et le travail accompli au fil des années.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de l'élue en charge de la commission des villages, M. Jean-Claude CASTAING.

Ramassage gratuit des encombrants



Un nouveau service de collecte des encombrants est mis en place à partir du mois de septembre 2026.

Ce service est en priorité destiné aux personnes n'ayant pas de moyens de transport. Il n'est pas ouvert aux commerçants, entreprises, syndic de copropriétés...

Il va se dérouler de la façon suivante :

Le ramassage est effectué sur rendez-vous, chaque premier lundi du mois, soit, pour l'année 2026, les lundis 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre. Dans le cas où le lundi tombe un jour férié, le ramassage est reporté au mardi.

La collecte est limitée à 1 m3 par adresse

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir, après 17 heures. Ils doivent être déposés sur le trottoir, devant l'habitation, de façon ordonnée, sans gêner le passage sur la voie publique. Aucun encombrant ne sera enlevé sur la partie privative (maison, terrain et allée privée...)

**Prendre rendez-vous auprès de la mairie
au 05 53 02 42 80**

Les déchets interdits dans les encombrants sont principalement :

Les déchets infectieux

(médicaments, seringues...)

Les ordures ménagères

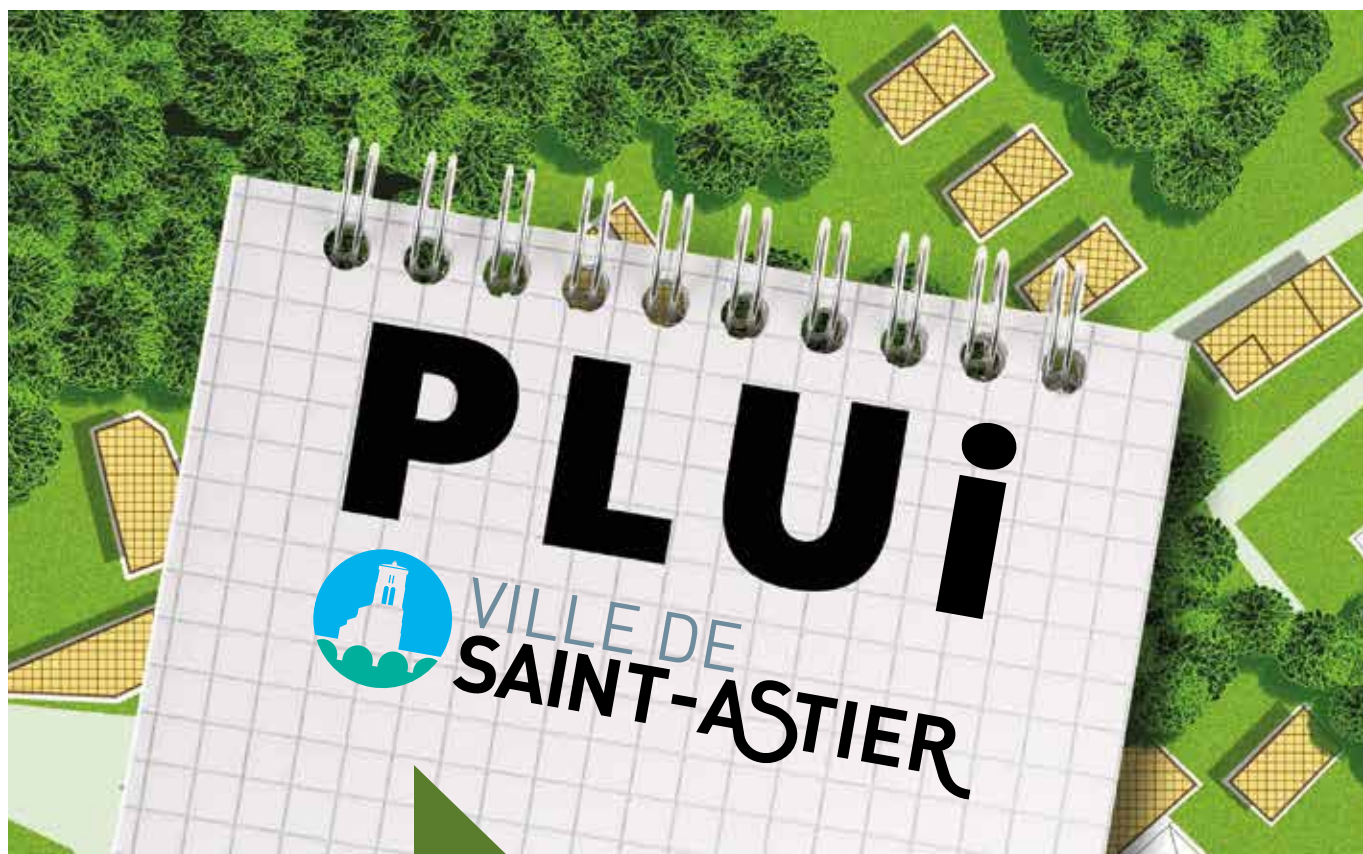
Les cartons

La litière

Les bouteilles de gaz

Pour que ce service puisse perdurer et contenter le plus grand nombre, nous comptons sur votre collaboration et votre civisme afin que la procédure soit respectée.

L'objectif de ce projet est de simplifier le dépôt des objets volumineux tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à la propreté de la commune.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Recensement des bâtiments agricoles et patrimoniaux susceptibles de changer de destination

Dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre en Périgord, la commune souhaite identifier les bâtiments anciens présentant un intérêt architectural ou patrimonial situés en zones Agricoles (A) et Naturelles (N) du Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur.

Cette démarche vise à permettre, sous certaines conditions et dans le respect de la réglementation applicable, la rénovation, la réhabilitation, voire la reconstruction de bâtiments existants tels que les anciennes granges, étables, hangars traditionnels ou autres constructions agricoles de caractère, notamment en vue d'un éventuel changement de destination.

Il est important de souligner que seuls les bâtiments présentant un intérêt architectural, historique ou patrimonial avéré pourront être étudiés dans ce cadre.

L'inscription de ces bâtiments au sein du futur PLUi constitue une étape essentielle. En effet, les bâtiments non identifiés lors de l'élaboration du document d'urbanisme pourraient ne pas bénéficier ultérieurement des dispositions permettant un changement de destination ou certains projets de réhabilitation.

À défaut de recensement, le bâtiment pourrait ne pas être retenu dans les dispositions du futur document d'urbanisme, ce qui serait susceptible de limiter, voire de rendre impossibles, certaines possibilités d'évolution ou de valorisation du bien.

Les propriétaires concernés sont donc invités à se faire connaître auprès de la mairie dans les meilleurs délais en transmettant :

La ou les références cadastrales du bâtiment concerné ;

Plusieurs photographies récentes du bâtiment (vues extérieures et, si possible, intérieures) ;

Tout élément permettant d'apprécier son ancienneté, son intérêt architectural ou patrimonial et son état de conservation.

Les informations peuvent être adressées :
Par courriel : mairie@saint-astier.fr
Ou directement auprès des services de la mairie.

Ce recensement ne vaut pas autorisation d'urbanisme, mais permettra d'étudier l'opportunité d'intégrer ces bâtiments au futur PLUi afin de préserver le patrimoine bâti rural et d'envisager, lorsque cela est possible, leur rénovation et leur valorisation.





44 ans de hockey subaquatique en Dordogne

À Saint-Astier, le club JSA Subaquatique fait vivre le hockey subaquatique depuis plus de 40 ans.

Introduite en 1982 par Guy Breton, la discipline rassemble aujourd'hui 17 pratiquants (10 jeunes et 7 adultes).

Chaque mois de novembre, le tournoi amical "Thock'Astier" rassemble les clubs de la région autour de valeurs de partage et de convivialité.

À la JSA Subaquatique la passion traverse les générations. Sur la commune, le hockey subaquatique se vit avant tout dans le plaisir de jouer ensemble.

Venez découvrir le hockey subaquatique les samedis soir de 17h à 19h à la piscine de Saint-Astier. Débutants bienvenus, bonne humeur garantie !

JSA Subaquatique - Section Hockey - 06 13 96 42 95 - Facebook : JSA Subaquatique

Course cycliste Matthieu Duby vainqueur du Prix du Muguet



Le vendredi 1^{er} mai 2026 s'est tenue la 42^e édition du Prix du Muguet, organisée par l'association JSA Cyclisme de Saint-Astier.

Matthieu Duby s'est imposé en remportant la victoire au terme d'une course à la fois rythmée et parfaitement sécurisée.

Bravo à tous les participants pour leur engagement, et un grand merci aux bénévoles pour leur précieuse implication.

06 34 96 01 98 / jsacyclisme.fr

Facebook :

Jeunesse Sportive Asterienne Cyclisme



* Une phrase du texte de l'opposition a été retirée à la demande du maire de Saint-Astier, il refuse toute attaque personnelle indigne et mensongère.

MERCI aux Astériennes et Astériens pour leur confiance. Nous continuerons à défendre les intérêts de Saint-Astier, du territoire et ses habitants.

Nous : Frank PONS, Aline LAINE, Frédéric TROLONGE, Géraldine JOLY, Jean-Bernard-MARTIN, Dominique BASTIER et Martine SIMERMAN sommes les élus de l'opposition. Deux d'entre nous siégeons à la Communauté de Commune Isle Vern et Salembre.

L'après-campagne électorale s'invite au conseil municipal

Lors du 2ème conseil municipal, nous abordons la séance avec un esprit de cohésion, constructif et déterminés à défendre les intérêts des habitants. Mais la campagne électorale n'est pas terminée pour la nouvelle majorité.

Dès notre entrée en salle, nous constatons avec étonnement que nous sommes **volontairement séparés en deux groupes éloignés**. Une disposition qui cache une **stratégie politique** : diviser, affaiblir et empêcher l'opposition de fonctionner collectivement. Malgré notre demande de regroupement pour exercer notre mandat dans des **conditions démocratiques**, J.Audouin refuse **catégoriquement** et nous répond "le maire a décidé qu'on restait comme ça, donc pour l'instant on reste comme ça".

Empêchés de nous concerter, nous sommes contraints de suspendre à plusieurs reprises la séance.

La volonté de verrouillage politique va plus loin : J. Audouin demande au conseil de **modifier le règlement intérieur** pour réduire la liberté d'expression de l'opposition. Sous couvert d'interdire les "attaques personnelles", l'article 21 lui ouvre la porte à des exclusions temporaires et à une interprétation arbitraire, permettant de faire taire toute voix critique. Nous rappelons qu'en démocratie, **contester les décisions ou dénoncer un fonctionnement autoritaire n'est pas une attaque personnelle**, mais un droit.

Lors de la séance du vote du budget primitif 2026, les membres de notre groupe sont toujours séparés. (*...) Ce même jour, nous installons Martine Simerman en remplacement d'Elisabeth Marty puis nous quittons le conseil municipal.

Ce départ du conseil municipal est un acte assumé, il dénonce publiquement la dérive autoritaire.

Pourtant, malgré la séparation forcée de notre groupe, nous avons décidé de voter à l'unanimité le budget 2026, prouvant notre volonté de dépasser les tensions quand l'intérêt général l'exige.

Dominique Bastier rappelle une évidence : une majorité démocratique ne devrait jamais craindre une opposition libre et unie.

Les médias et la gouvernance intercommunale.

Nous constatons un traitement médiatique inéquitable : certains articles relayent une version orientée des faits, sans consulter les élus concernés, servant directement les intérêts de la majorité. Nous refusons cette **confiscation de la parole publique** et soulignons que notre groupe fonctionne **sans chef désigné, en collectif uni et indépendant, sans étiquette partisane**. La volonté de J. Audouin d'imposer un « chef de groupe » révèle une **conception verticale et dépassée** de la politique locale.

Le 9 mai dernier, nous avons obtenu de la part de J.Audouin un accord pour siéger côte à côte lors des prochains conseils.

La constitution de l'exécutif de la communauté de communes illustre une logique purement politique :

Neuvic-sur-l'Isle, deuxième commune du territoire en nombre d'habitants, est **totalement exclue des vice-présidences**. Ce choix ne relève ni de l'équilibre territorial ni de l'intérêt communautaire, mais d'une **volonté de verrouillage politique**. Nous dénonçons cette **gouvernance fondée sur l'entre-soi**, rappelant qu'une intercommunalité doit être un **espace de coopération équilibré**, au service de toutes les communes et de tous les habitants.



Dominique BASTIER
Conseiller municipal



Jean-Bernard MARTIN
Conseiller municipal



Frédéric TROLONGE
Conseiller municipal



Frank PONS
Conseiller municipal



Géraldine JOLY
Conseillère municipale



Aline LAÏNÉ
Conseillère municipale



Martine SIMERMAN
Conseillère municipale



FÂTE DES ASSOCIATIONS ET DES NOUVEAUX ARRIVANTS

SAMEDI 05 SEPT. DE 9H30 À 17H00 SAINT-ASTIER CENTRE-VILLE

Démonstrations sportives et artistiques, accueil des nouveaux arrivants

VILLE DE SAINT-ASTIER



BUVETTE SUR PLACE

Deuxième édition du Marathon Trail Périgord Blanc



La deuxième édition du Marathon Trail Périgord Blanc s'est déroulée au mois de mars, confirmant l'engouement grandissant pour cet événement sportif au cœur de la Dordogne. Sous un ciel clément, les participants se sont élancés depuis la commune de Lisle.

Le parcours a conduit les coureurs à travers plusieurs communes du territoire, notamment Tocane, Mensignac et Leguillac, offrant des paysages variés entre chemins forestiers et sentiers vallonnés. L'arrivée située à Saint-Astier a marqué l'aboutissement d'un défi sportif relevé avec détermination par les nombreux participants.

Co-organisé avec le club Limens JSA. Avec une forte participation et une ambiance conviviale et sportive tout au long du parcours, cette deuxième édition du Marathon s'inscrit déjà comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs de trail et de nature.

Retour sur l'édition 2026 de l'Open du Périgord (Championnat de billard)

Les 17, 18 et 19 avril s'est déroulé à Saint-Astier au complexe sportif du Roc l'Open du Périgord accueillant environ 700 joueurs.

Le vendredi soir, Victoria Costa-Duarte s'est imposée dans la catégorie NC 4R tandis qu'Olivier Prevost remportait le titre en Vétéran NC 4. La soirée a également été marquée par le superbe doublé du Périgourdin Kacim Echham vainqueur à la fois du NC OR et du Vétéran NC 0, une catégorie supérieure.

Le samedi, l'Open National qui réunissait 250 compétiteurs venus de toute la France a une nouvelle fois permis à Kacim Echham et Julien Masperot, les deux meilleurs représentants périgourdins d'atteindre les quarts de finale. La victoire est finalement revenue à Sylvain Leminoux de Saint-Loubès en Gironde.

Pour le féminin, une autre Périgourdine s'est illustrée : Aline Lecomte finaliste de l'épreuve s'est inclinée face à Séverine Bouclet venue du Pas-de-Calais.

Pour le Grand Prix qui regroupe les 24 meilleurs joueurs Français c'est à Christophe Thebeault de Paris que revient la victoire.



Une Zumba Party engagée au Profit de HOP24

Dimanche 3 mai 2026 l'association TulipPilates a organisé une zumba party au centre culturel La Fabrique !

Cet événement a rassemblé de nombreux participants dans une excellente ambiance et les bénéfices seront reversés à l'association HOP24 (Hématologie Oncologie Périgord 24).

06 81 25 90 45 / tulippilates-valleedelisle.com / Facebook : TulipPilates - Vallé de l'Isle



La ville de Saint-Astier rencontre ses acteurs économiques



M. Jacques AUDOUIN maire de Saint-Astier ainsi que les élus référents au commerce et au développement économique ont rencontré les commerçants, entreprises et artisans de la commune.

Un rendez-vous placé sous le signe de l'échange, du dialogue et du partage autour des enjeux, des attentes et des projets qui font vivre notre territoire au quotidien. La participation de chacun est essentielle pour construire ensemble le dynamisme économique local. Merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à ce moment convivial et constructif.

La Papoteuse Créative : couture, retouches et personnalisation textile à Saint-Astier



À Saint-Astier, Anne-Sophie DEBRIE, diplômée des métiers de la mode et couturière qualifiée met son expertise et sa passion au service de vos projets textiles.

Elle propose un large choix de prestations : Retouches et réparations de vêtements, rideaux, tous textiles, pose de galons pour les militaires, flocage de textiles et créations personnalisées avec broderie.

Parce que la confiance est essentielle, le tarif de chaque prestation est annoncé à l'avance, garantissant une totale transparence.

Disponible du lundi au samedi sur RDV avec une amplitude horaire élargie (reçoit à domicile).

La Papoteuse Créative, c'est le savoir-faire d'une professionnelle passionnée, des conseils personnalisés et un travail soigné pour donner une seconde vie à vos vêtements ou créer des textiles uniques à votre image.

Appel ou SMS au 06 01 17 63 05 / Facebook : La papoteuse créative

Créer, développer, transmettre : l'engagement d'AXB Expertise



Créé en 2013, AXB Expertise est un cabinet d'expertise comptable dirigé par M. Bleynie, qui accompagne les entrepreneurs à chaque étape de leur développement. Fort d'une équipe de quatre collaborateurs, le cabinet place la proximité, l'écoute et le conseil au cœur de sa mission.

Le cabinet aide les porteurs de projets avant la création de leur entreprise, pendant son lancement et tout au long de son développement.

Chaque client bénéficie d'un suivi personnalisé et de conseils adaptés à ses besoins.

Il accompagne également ses clients dans leurs choix stratégiques et les conseille en matière de fiscalité.

**32 place 14 Juillet - Saint Astier 05 53 08 17 37
bleynie@novatisexpertise.com**

Conseil, gestion et performance : l'expertise de TMD Digital



Installé à Saint-Astier TMD Digital accompagne les professionnels, commerçants, artisans et dirigeants d'entreprises dans le développement et la gestion digital de leur activité.

À la tête de cette structure Rachid KZEIBER propose depuis 2022 des solutions digitales de gestion adaptées aux besoins spécifiques de chaque entreprise avec pour objectif d'optimiser leur organisation, leur performance et leur croissance.

Le cabinet intervient à travers des prestations de formation, d'accompagnement et d'assistance dans de nombreux domaines. Il intervient notamment sur les questions de développement d'entreprise, de stratégie, d'organisation, de marketing, de management ainsi que de gestion administrative et financière.

Parmi les services proposés figurent la mise en place de la facturation électronique, le suivi de projets, l'aide à la création d'entreprise, l'accompagnement administratif ainsi que le déploiement d'outils numériques facilitant la gestion quotidienne des activités professionnelles.

06 03 71 05 56

L'expertise comptable Lynco à Saint-Astier



Déjà implanté à Périgueux, le cabinet d'expertise comptable Lynco poursuit son développement en ouvrant une nouvelle antenne à Saint-Astier.

Sur la commune, c'est Charlotte MONTAIGNE qui vous accueille et vous accompagne dans toutes les étapes de la gestion de votre activité. Disponible, réactive et à l'écoute elle propose un accompagnement comptable sur-mesure, adapté aux besoins spécifiques de chaque client. Le cabinet propose des conseils personnalisés, une gestion 100 % dématérialisée, une comptabilité en temps réel et un accompagnement pour la création et la gestion.

15 pl. Gambetta - Saint-Astier 06 02 52 33 98
c.montaigne@reseau-lynco.fr24110

Les P'tites Mains de Véro



Les P'tites Mains de Véro, porté par la couturière Véronique SCHWEDT est installé depuis avril 2026 au 2 bis rue Maréchal Bugeaud. Un lieu bien placé et visible qui avait autrefois déjà accueilli une couturière, un véritable retour aux sources pour ce local dédié aujourd'hui à l'art du fil et de l'aiguille.

Dans son atelier, Véronique propose un large éventail de services : retouches, créations sur mesure et cours de couture.

Fidèle à une démarche de transmission, elle accueille également des stagiaires afin de former la nouvelle génération et encourager la relève dans les métiers de la couture. Actuellement, des élèves de seconde du Lycée Professionnel Léonard de Vinci de Périgueux participent à cette immersion professionnelle, découvrant concrètement les réalités du métier au sein de l'atelier.

Au-delà de son local, la couturière était aussi régulièrement présente sur le marché de Saint-Astier le jeudi matin, renforçant ainsi le lien avec sa clientèle.

2 bis Rue du Maréchal Bugeaud - Saint-Astier
06 12 65 62 20

Facebook : Les petites mains de Véro

Nathalie PAREDES Expert-comptable et commissaire aux comptes sur Saint-Astier



Installée à Saint-Astier depuis 2018, Nathalie PAREDES a franchi une nouvelle étape professionnelle en 2022 en lançant avec son associé Grégory MASY un cabinet d'expertise comptable.

Si Nathalie exerce principalement sur le territoire de Saint-Astier, son associé est basé à Lyon.

Le cabinet accompagne les entreprises, les indépendants et les porteurs de projets dans de nombreux domaines : comptabilité et fiscalité, audit et commissariat aux comptes, gestion sociale et paie, création d'entreprise, gestion de patrimoine, juridique d'entreprise, ainsi que le conseil et la gestion.

Titulaire d'un baccalauréat scientifique, d'un BTS agricole et d'une formation universitaire en économie appliquée, elle a construit un parcours riche et pluridisciplinaire. C'est à l'université qu'elle découvre le monde de la comptabilité.

Soucieuse de proximité et de disponibilité, Nathalie se déplace et reste joignable par téléphone et par courriel, afin d'offrir un accompagnement personnalisé.

Facebook :

Equicomptes cabinet d'expertise comptable

Site : equicomptes.fr / 06 17 56 54 17

nathalieparedes@equicomptes.fr

contact@equicomptes.fr

Déménagement



Depuis octobre 2025 la boutique de prêt à porter et accessoires mode pour femmes le dressing de Cath se trouve au 8 rue Lafayette à Saint-Astier.

Les Tisserandes, l'art de la couture



Madame Martin Geneviève, fondatrice de l'entreprise "Les Tisserandes" est installée au 36 Place du 14 Juillet depuis le 4 novembre 2025, elle avait auparavant occupé un dépôt chez Renard'tisan, avant de poursuivre son activité à domicile après le départ du cordonnier.

Elle se dit aujourd'hui pleinement satisfaite de l'emplacement de sa boutique, qui lui permet d'accueillir une clientèle à la fois nombreuse et diversifiée.

Titulaire d'un CAP et d'un BEP en couture, elle attire une clientèle provenant des communes voisines. Dans une profession devenue peu courante, elle travaille également en partenariat avec des boutiques de vêtements pour réaliser des retouches.

La boutique "Les Tisserandes" vous propose des retouches, des confections de sacs et vêtements sur mesure, des cours de couture pour débutants et intermédiaires le samedi matin de 10h00 à 12h00 (familiarisation et entretien des machines à coudre pour ceux qui en possèdent une) et peut aussi vous aider à la confection de vêtements. Geneviève anime des ateliers à thème une fois par mois pour lesquels tout le matériel vous sera fourni et accueille souvent des stagiaires.

Confection des costumes de la fête de la danse

Ouverture les : Mardi, jeudi et vendredi : 9h-16h30 / Mercredi et samedi : 9h-12h30
Place du 14 Juillet Saint-Astier
Sur rendez-vous au 05 54 67 10 19 36



Depuis mars 2026, la boutique Mary Suzy Bijoux se nomme "Nouvelle Lune". Elle se trouve désormais au **24 rue Lafayette à Saint-Astier**.

La Table du marché, nouvelle déco et nouvelle carte !



Depuis 2019, Sandrine et Patrick sont à la tête du restaurant "La Table du Marché", un établissement bistrannique engagé qui valorise une cuisine créative, élaborée à partir de produits frais et locaux.

En 2025, l'établissement a obtenu le titre officiel de Maître Restaurateur, un label reconnu par l'État valable quatre ans, garantissant une cuisine entièrement faite maison.

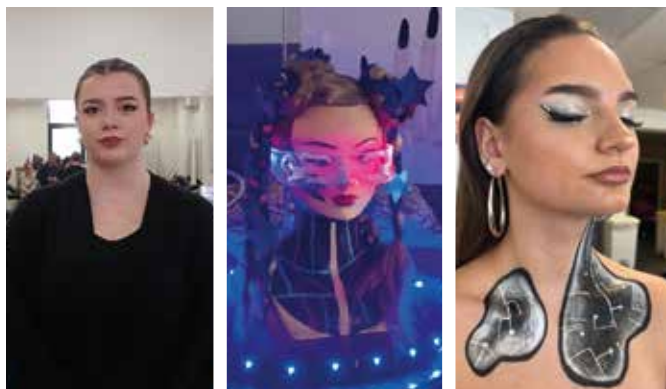
Il s'inscrit aussi dans une démarche artisanale et militante de la qualité, notamment à travers le label "Artisan Militant de la Qualité", initié par Alain Ducasse, qui atteste d'une exigence constante tant en cuisine qu'en salle. Une clientèle fidèle apprécie la formule entrée/plat/dessert le midi et une carte renouvelée toutes les trois semaines, au rythme des saisons et des arrivages.

L'équipe, composée de 5 personnes (Patrick et Julien en cuisine, David à la plonge, Sandrine et Clémence en salle), veille à offrir un service attentif et chaleureux.

Ouvert du lundi au dimanche midi, ainsi que les lundis, mardis, vendredis et samedis soir, le restaurant propose une salle en rez-de-chaussée, une terrasse et une grande salle à l'étage, récemment rénovées pour offrir un cadre convivial et élégant.

Réservations : 05 53 07 66 80 / 26 place de la République Saint-Astier

Une astérienne remporte un prix au concours "Un des Meilleurs Apprentis de France en esthétique"



L'école Terrade de Bergerac a accueilli, lundi 9 mars, les épreuves départementales. Jade Robin, Astérienne et élève au lycée Saint-Joseph de Périgueux s'est distinguée en remportant la médaille d'argent au niveau départemental.

Les candidates étaient évaluées sur quatre épreuves : l'épilation de l'avant-bras, le soin du visage, le

maquillage de jour et la manucure. Le jury, composé de sept professionnelles de l'esthétique, a délibéré pendant une heure en prenant en compte la qualité des prestations, le confort du modèle ainsi que le respect des règles d'hygiène.

Lors des épreuves régionales organisées à Bordeaux le 30 mars, Jade Robin a confirmé son talent en décrochant la médaille d'or grâce à ses réalisations en manucure et en maquillage artistique.

Cette nouvelle distinction lui a ouvert les portes de la finale nationale. Elle a ainsi participé aux épreuves nationales disputées à Arras le 28 juin.

Malgré une prestation remarquable, la jeune Astérienne n'a pas réussi à se qualifier parmi les lauréats nationaux. Son parcours reste néanmoins une belle réussite et témoigne de son engagement, de son savoir-faire et de son excellence dans sa formation.

SE PROTÉGER ET PROTÉGER SES PROCHES en cas de forte chaleur

Adoptez les bons réflexes en prévision des fortes chaleurs : Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

PROTÉGEZ-VOUS EN ADOPTANT LES GESTES SUIVANTS :

- Restez au frais ;
- buvez de l'eau ;
- évitez les boissons à forte teneur en caféine type café, thé ou très sucrées comme les sodas ;
- mouillez-vous le corps ;
- fermez volets et fenêtres ;
- privilégiez les activités douces ;
- mangez frais et équilibré (fruits, crudités, légumes, soupes froides, compotes, etc.) ;
- évitez l'alcool ;
- prenez des nouvelles des plus fragiles ;
- en cas de malaise, appelez le 15.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

Face aux fortes chaleurs, nous rappelons à tous que le Plan National Canicule prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables et isolées.

La commune de Saint Astier reste mobilisée. De ce fait, il vous est possible de vous inscrire sur un registre nominatif tel que la loi le prévoit, en contactant le **05 53 02 42 97** (Centre Communal d'Action Sociale de Saint Astier), pour tout renseignement ou demande d'inscription.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- En complétant le formulaire d'inscription disponible au CCAS, 2 rue Jules Ferry, 24110 Saint-Astier
- En téléchargeant le formulaire sur le site de la ville.



LES BONS GESTES

Les services techniques de la ville s'impliquent chaque jour pour des rues propres : respectons leur travail en ne jetant ni déchets, ni mégots, ni déjections canines.



Modification des horaires de la mairie

La mairie est désormais ouverte de 8h30 à 18h du lundi au jeudi (Le vendredi les horaires restent inchangés de 8h30 à 17h30).

Avec cette modification, elle reste ouverte pour l'accueil du public, les remises et les rendez-vous liés aux cartes nationales d'identité et aux passeports. **Une amplitude supplémentaire pour répondre au mieux aux demandes des Astériens.**

Permanence des élus le samedi matin

Un adjoint et un conseiller municipal ou le maire de la ville, M. Jacques AUDOUIN assurent une permanence le samedi à la mairie de Saint-Astier de 10h00 à 12h00.

Merci de prendre rendez-vous au préalable au 05 53 02 42 80.